



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-119446>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-119446**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Colmar

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21680066400015

Ville : COLMAR CEDEX

Code postal : 68021

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1728352>

Identifiant interne de la consultation : Ville de Colmar

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la Commande Publique

Numéro de téléphone du contact : +33 368090353

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction de la sécurité - Ville de Colmar

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord - cadre à bons de commande pour des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vidéoprotection sur l'espace public urbain de la Ville de Colmar

Code CPV principal - Descripteur principal : 72220000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord - cadre à bons de commande mono-attributaire conclu sans minimum annuel HT et avec un montant maximum annuel de 12 500 euros HT Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition en lot ou tranches. Il n'est pas possible d'identifier des prestations distinctes

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Colmar 68000 - Colmar

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 50000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Les modalités de retrait du DCE, de composition des candidatures et des offres, de dépôt des plis et de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le Règlement de consultation. Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/> Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/> Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. De même, aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur L'accord - cadre est conclu à compter du 01/01/2026 ou de sa date de notification si ultérieure pour une durée de 12 mois. Par la suite, il pourra être tacitement reconductible 3 fois, pour une durée de 12 mois chacune. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le pouvoir adjudicateur peut choisir de ne pas reconduire le contrat. Il en informe alors le titulaire dans un délai maximum de deux mois avant la date anniversaire du contrat. Les délais d'exécution seront précisés dans chaque bon de commande émis et notifié au titulaire

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/10/2025